



BON DE RESERVATION CROATIE

Afin d'éviter toutes erreurs d'écriture dans les noms et prénoms **Joindre avec ce bulletin d'inscription la photocopie de, ou des Passeport (s) en cours de validité.**

DU 14 JUIN 2025 AU 21 JUIN 2025

DATE DE DEPART à plus ou moins 5 jours

CROATIE 2025 NOM.....PRENOM.....

NOM..... PRENOM.....

Tel domicile Mobile.....

ADRESSE POSTALE :.....

Votre e-mail **lisible** :.....

Je réserve pourpersonne (s) à **2270 €** = €

Je suis seul(e) et désire une chambre individuelle **460 €**

TOTAL €

Je reconnais être informé que ce voyage peut être annulé si le nombre de participants est inférieur au minimum requis, et qu'en fonction des incertitudes économiques, à ce jour, le prix pourra être réajusté.

Signature.....le202

JOINDRE 4 TIMBRES AU TARIF RAPIDE

JOINDRE UN CHEQUE DE 30% par personne inscrite, pour acompte. Vos chèques seront libellés à l'ordre de FILSEL VOYAGES.

Païement en 3 versements maximum. Un échéancier vous sera transmis après signature de contrat auprès de notre tour opérateur

LE PRIX DU VOYAGE DEVRA ETRE SOLDE IMPERATIVEMENT 3 MOIS AVANT LA DATE DU DEPART.

Bon de commande à remplir lisiblement, à adresser avec les conditions d'annulation datées et signées (voir pages suivantes), copie de votre pièce d'identité, ainsi que votre chèque à :

FILSEL VOYAGES, 66 Rue Francis de PRESSENSE, 69100 VILLEURBANNE

Adresse de messagerie : voyage@filsel.fr

Pour votre départ vous devrez être en possession impérativement de votre CARTE FILSEL 2025.

Coordonnées : Liliane MINOTTI 06 75 22 90 85 et François CHAMPETIER : 06 15 54 69 84

TSVP .../...

Conditions d'annulation

Le prix du voyage devra être soldé 4 mois avant la date du départ soit le **14 mars 2025** :

Vous avez la possibilité de payer à l'avance en 3 versements au maximum, tous vos chèques devront être libellés à l'ordre de **FILSEL VOYAGES**. Un échéancier avec les dates des paiements, vous parviendra, dès signature du contrat avec notre tour opérateur.

Envoi de vos règlements : FILSEL VOYAGES, 66 Rue Francis de PRESSENSE, 69100 VILLEURBANNE

Le prix du voyage est fixe à l'exception des taxes d'état et du carburant qui peuvent augmenter, un réajustement vous sera alors demandé, si cela était le cas, jusqu'à 20 jours avant la date du départ.

Il vous faudra être en possession de votre passeport ou carte d'identité en cours de validité.

FILSEL VOYAGES ne pourra être tenu pour responsable de la non-validité du ou des passeports, ainsi que des cartes d'identité.

IMPORTANT

Pour participer à ce voyage il vous faudra être en possession de la carte FILSEL 2025. (Prix de la carte FILSEL 18 € par bon de commande)

Formalités administratives et sanitaires

(à ce jour et à revérifier)

Pour les voyageurs de nationalité française :

- Passeport valide au moins 6 mois après la date retour
- Carnet de vaccination européen attestant le schéma complet COVID

Nous vous invitons à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux Voyageurs.

- Pour les voyageurs hors territoire français et non CEE, vérifiez avec les autorités de votre pays.

Conditions d'annulation :

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- Jusqu'à 90 jours avant le départ : 100 € par personne
- Entre 89 et 60 jours du départ : 15 % du montant du voyage TTC
- Entre 59 et 30 jours du départ : 40 % du montant du voyage TTC
- Entre 29 et 21 jours du départ : 50 % du montant du voyage TTC
- Entre 20 et 10 jours du départ : 70 % du montant du voyage TTC
- Entre 9 et 4 jours du départ : 80 % du montant du voyage TTC
- A partir de 3 jours du départ : 100 % du montant du voyage TTC
- Dans tous les cas : 100 % des frais TTC déjà engagés par Quartier Libre à la date d'annulation (billets d'avion, acomptes terrestres, etc.)

Sur les billets low-cost émis à la réservation, la valeur du billet et les frais d'émission s'ajouteront au barème ci-dessus jusqu'à 21 jours du départ.

En cas d'annulation, les frais de dossier, les primes d'assurance, les frais de visa, les entrées pour tout programme thématique ne sont jamais remboursables.

Quartier Libre se réserve le droit de facturer des frais d'annulation supplémentaires si les fournisseurs partenaires font figurer dans leurs conditions d'annulation des frais plus élevés que ceux mentionnés ci-dessus.

Dans le cas de modification de nom, à la demande du client à plus de 30 jours du départ, il sera facturé 45 euros /personne à l'exception des cas où les billets d'avion sont déjà émis et non modifiables. Dans cette situation, il sera répercuté au client les frais réels engendrés par cette modification.

*Conditions détaillées sur demande

L'annulation devra être formalisée par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi)

je déclare avoir lu et accepté les conditions sur cet imprimé

DATE et SIGNATURE

À renvoyer daté et signé, avec votre règlement, votre bon d'inscription, et votre pièce d'identité